

L'espace public urbain

Le concept "espace public" **est récent** et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est utilisé qu'au cours des années 1990...

La notion d'espace public est une notion relativement récente dans la pratique Urbaine.

« L'expression " espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours Des années 1970 » (JEAN-CLAUDE.D, 2002).

Definition

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, L'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage (Espace partagé).
Lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère:

« L'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage ».

Larousse définit l'espace public comme

« Une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public »

Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public Des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et Équipements collectifs.

Notion et concept d'espace public

Le concept espace public en urbanisme est un concept récent :

«L'usage récent en urbanisme de la notion espace public n'y fait cependant pas Toujours l'objet d'une définition rigoureuse » (MERLIN. P ET CHOAY. F, 2000).

. C'est un concept **qui était utilisé bien avant** par les politologues et les sociologues.

«La notion- a d'abord émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et Urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur) » (STEIN.V, 2003)

« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une

Période où la ville et la pensée sur la ville sont **en crise** au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle... »(BASSAND. M et AL, (2001).

« **L'espace public est l'épine dorsale de toute production urbaine** » (BASSAND.M,2001).

Il inclut les espaces utilisés librement chaque jour par le grand public, C'est à Cet espace que s'assure la vie urbaine, et se réalise la cohésion Sociale.

- Dimension juridique :

Sur le plan juridique, l'espace public fait partie du domaine public non bâti, destiné à l'usage public, il recouvre la catégorie du domaine public défini par le droit public. L'ensemble des espaces de **passage** et de **rassemblement** qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne (en droit par ex.), soit qui relève du domaine public ou, exceptionnellement, du domaine privé.

Selon WEIL Sylvie « C'est un espace **qui appartient au domaine** public de la Collectivité publique, il est affecté directement à l'usage public ou un service Public et il est aménagé spécialement à cet effet ».

(GAUTHIEZ.B, 2003) souligne qu'il est un espace de propriété publique **mais parfois Privée**, il ne se réduit cependant pas au domaine public, il est souvent composé, aménagé, entretenu en fonction de son usage, et de sa perception par le public.

- Dimension sociologique :

Selon (ISAAC.J, 1991), c'est un espace structurant, expression des qualités citadines, support d'urbanité, espace destiné à une pluralité d'usages.

« Un espace de **sociabilité** problématique où doit coexister un monde d'étranger » (LOFLANDT, 1973).

Selon WEIL Sylvie L'espace public est par essence un espace **d'appropriation** Individuelle et collective, révélateur du fait social : espace de circulation, de croisements et de rencontres, espace de visibilité mutuelle, il rend visible la vie urbaine.

-Dimension urbanistique, architecturale et spatiale :

(CHOAY.F et al, 2000) le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement définit L'espace public « comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages Publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage ».

(Zimmermann, M, 2001) : « l'espace public s'entend comme un espace à trois Dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire, et de penser. » (TOUSSAIN, J.Y et ZIMMERMANN, M, (2001).

(De SABLET, 1988) voit que « **Les espaces collectifs urbains**, appelés encore Espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous, Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques».

WEIL Sylvie voit que l'espace public avant tout est une **expérience visuelle et Sensorielle**, vécue par chaque personne et à chaque moment et elle diffère d'une personne à l'autre. **L'espace public n'est pas un vide, Ce n'est pas ce qui reste après que l'on ait construit, L'espace public urbain est un espace voulu.**

Du point de vue **morphologique**, il est généralement défini comme des **Espaces vides, ou le vide qui sépare les masses et les surfaces bâties**, évidemment, la forme de ces espaces est caractérisée par une relation d'une stricte dualité avec les éléments qui les entourent, comme les bâtiments, les espaces verts et les clôtures ».

Donc l'espace public est un espace formé généralement d'espace libre affectés à l'usage public, Les espaces publics sont la composante non bâtie de la ville et constituent un élément primordial au fonctionnement de la ville. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville.

Ainsi qu'il résulte de l'interaction d'un **système de formes, de fonctions de statuts Et d'images perçues**, Il se présente selon plusieurs facettes, «...des aspects géographiques physiques, formels, des aspects relatifs aux acteurs sociaux qui mettent en œuvre des processus, des pratiques, des usages, des représentations, des relations »
(BASSAND.M, 2001).